

Vivre à Baracé

Juillet 2020 - n°54



www.barace.mairie49.fr



IntraMuros



Le secrétariat de la Mairie vous accueille les mardis, jeudis et samedis de 9h00 à 12h00.

☎ : 02.41.76.93.66

✉ : mairie.barace@wanadoo.fr

Site : www.barace.mairie49.fr

Pour toutes informations ou pour prendre rendez-vous avec Madame le Maire ou ses Adjoints.

Fermeture estivale du samedi 1^{er} août à 12h00 au lundi 24 août, des permanences seront assurées pendant cette période par Madame Le Maire, et/ou ses Adjoints.

Sommaire

Page 3 Résultat élections municipales

Page 4-5 Vos élus et les commissions

Page 6 Budget Primitif 2020

Page 7 Communauté de Communes Anjou Loir et Sarthe

Page 8 Inauguration Aire de Jeux - Espace Jeunes

Page 9 Livres et Loisirs

Le Club des Retraités Baracéens
Le Comité des Fêtes

Page 10 Perce-Neige

Les journées Européennes du Patrimoine

Page 11 Infos Pratiques

Page 12 Calendrier des manifestations

Chères administrées et chers administrés,

En ce début de mandature, je vous remercie de la confiance que vous m'avez accordée ainsi qu'à mon équipe, vous vous êtes déplacés aux urnes malgré la pandémie qui s'annonçait. Ces nouveaux élu(e)s auront à cœur de servir la commune et ses habitants.

La crise sanitaire due à la pandémie du Covid 19 que nous venons de traverser, a engendré un début de mandat compliqué.

J'ai pu compter sur l'implication des nouveaux et anciens élus lors de cette période, notamment pour la distribution de masques et l'installation des jeux pour enfants.

Le lundi 25 mai 2020, le nouveau conseil municipal a pu enfin siéger. Lors de cette réunion, j'ai été installée dans mes fonctions ainsi que mes deux Adjoints : Tania LANGLAIS et Joël DRONNE.

Les différentes commissions communales et intercommunales ont été installées. Vous les retrouverez dans les pages suivantes.

Cette mandature sera jalonnée par l'élaboration d'un nouveau document d'urbanisme : le Plan Local d'Urbanisme.

Sur un plan plus local, le terrain de jeux est fonctionnel, il n'attend plus que vos enfants. Des aménagements restent à faire : pelouse, plantation d'arbres, ...

Une inauguration a eu lieu le 17 juillet en présence de nombreux élus et habitants de la Commune.

La commission jeunesse rouvre les portes de l'Espace jeunes, tous les mercredis de juillet et août.

Le bac de Prignes est enfin fonctionnel, à nous d'en profiter lors de balades et de pique-niques familiaux ou amicaux, et l'aire de camping-cars devrait être opérationnelle dans les semaines à venir.

Autre bonne nouvelle, notre commerce a trouvé un repreneur, ses portes rouvriront dès la fin de l'été, à nous de le faire vivre.

Des manifestations ont été annulées (chasse aux œufs, vide-grenier, théâtre, randonnées pédestres), d'autres repoussées (loto) et d'autres incertaines comme le repas des aînés.

Respectons les gestes barrières afin de protéger nos aînés, nos familles et nos amis.

Je vous souhaite à tous et à toutes de bonnes vacances.

*Le Maire,
Christine Richard.*

RÉSULTAT ÉLECTIONS MUNICIPALES

Nombre d'électeurs inscrits :	345
Nombre de votants :	187
Taux de participation :	54.20 %
Nombre de bulletins blancs et nuls :	1
Nombre de suffrages exprimés :	186

Thierry MOREAU	180 voix	96,77%
Joël FROGET	180 voix	96,77%
Cédric CLAVREUL	180 voix	96,77%
Marion BODINEAU	180 voix	96,77%
Émerik GILBERT	180 voix	96,77%
Marguerite DELVAL	179 voix	96,23%
Maud LANGLAIS	179 voix	96,23%
Joël DRONNE	178 voix	95,69%
Tania LANGLAIS	177 voix	95,16%
Christine RICHARD	175 voix	94,08%
Erwan CARAËS	174 voix	93,54%
Karine LAUNAY	173 voix	93,01%
Graziella LEBEAU	171 voix	91,93%
Julien MICHELY	163 voix	87,63%
Wesley BOISARD	160 voix	86,02%

La Bibliothèque Municipale vous ouvre ses portes tous les samedis de 10h30 à 12h00 (sauf fériés).

Si la période estivale vous laisse du temps pour la lecture, n'hésitez pas à pousser la porte de la bibliothèque, .

Les membres de l'Association Livres et Loisirs sont à votre écoute afin de vous orienter, vous conseiller dans vos choix littéraires.

Fermeture estivale en août.

Rappel : inscriptions liste électorale

Les inscriptions sur la liste électorale peuvent se faire en Mairie ou sur internet: Service-Public.fr

Veillez vous munir :
~ d'une pièce d'identité en cours de validité
~ d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Prochaines élections :

**Législatives partielles
Départementales et Régionales**



**Cet été, le virus circule toujours.
Ensemble continuons d'appliquer
les gestes barrières.**

Besoin d'aide ?
0 800 130 000
(appel gratuit)

Plus d'informations
gouvernement.fr/info-coronavirus





Tania LANGLAIS
1^{ère} adjointe



Christine RICHARD
Maire



Joël DRONNE
2^{ème} adjoint



Thierry MOREAU



Joël FROGET



Cédric CLAVREUL



Marion BODINEAU



Émerik GILBERT



Marguerite DELVAL



Maud LANGLAIS



Erwan CARAËS



Karine LAUNAY



Graziella LEBEAU



Julien MICHELY



Wesley BOISARD

Les Commissions municipales

URBANISME - ENVIRONNEMENT CADRE DE VIE

Tania LANGLAIS, 1^{ère} adjointe .

La commission est composée de :

Cédric CLAVREUL, Karine LAUNAY, Julien MICHELY, Wesley BOISARD

TOURISME - CULTURE - VIE ASSOCIATIVE

Tania LANGLAIS, 1^{ère} adjointe .

La commission est composée de :

Marion BODINEAU, Marguerite DELVAL, Maud LANGLAIS, Joël FROGET

ENFANCE - JEUNESSE

Tania LANGLAIS, 1^{ère} adjointe .

La commission est composée de :

Marion BODINEAU, Julien MICHELY, Wesley BOISARD

ACTION SOCIALE

Tania LANGLAIS, 1^{ère} adjointe .

La commission est composée de :

Marguerite DELVAL, Karine LAUNAY, Graziella LEBEAU, Julien MICHELY

FINANCES - ARTISANAT COMMERCE

Joël DRONNE, 2^{ème} adjoint .

La commission est composée de :

Joël FROGET, Maud LANGLAIS, Erwan CARAËS, Graziella LEBEAU

VOIRIE - SERVICE TECHNIQUE AGRICULTURE

Joël DRONNE, 2^{ème} adjoint .

La commission est composée de :

Thierry MOREAU, Cédric CLAVREUL, Émerik GILBERT, Erwan CARAËS

BÂTIMENTS - CIMETIÈRE ACCESSIBILITÉ

Joël DRONNE, 2^{ème} adjoint .

La commission est composée de :

Thierry MOREAU, Cédric CLAVREUL, Émerik GILBERT, Erwan CARAËS

Responsable de toutes les commissions :
Christine RICHARD

Référent Voitur'âges : Christine RICHARD

Référent sécurité routière : Christine RICHARD

Les Commissions communautaire Anjou Loir et Sarthe

Commission Économie - Emploi - Formation - Insertion : Joël FROGET

Commission Aménagement du territoire - Urbanisme - PLUi H - Logement - Numérique : Christine RICHARD, Tania LANGLAIS

Commission Environnement - Énergie - Mobilité - PCAET (Pan Climat Air Énergie Territorial) - Milieux Aquatiques : Émerik GILBERT

Commission Petite Enfance - Enfance Jeunesse : Julien MICHELY

Commission Assainissement - Patrimoine - Services Techniques : Joël DRONNE

Commission Culture - Loisirs - Tourisme : Marguerite DELVAL

Commission Local d'Évaluation de Transfert de Charges : Christine RICHARD

Les Structures intercommunales

SIVM Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple :

Titulaire : Christine RICHARD, Marguerite DELVAL

Suppléante : Maud LANGLAIS

SICTOM Syndicat Intercommunal de Collecte et de Transport des Ordures Ménagères :

Titulaire : Christine RICHARD, 2^{ème} Vice-Présidente

Suppléante : Tania LANGLAIS

SIEML Syndicat Intercommunal d'Énergie de Maine et Loire :

Titulaire : Thierry MOREAU

Suppléante : Graziella LEBEAU

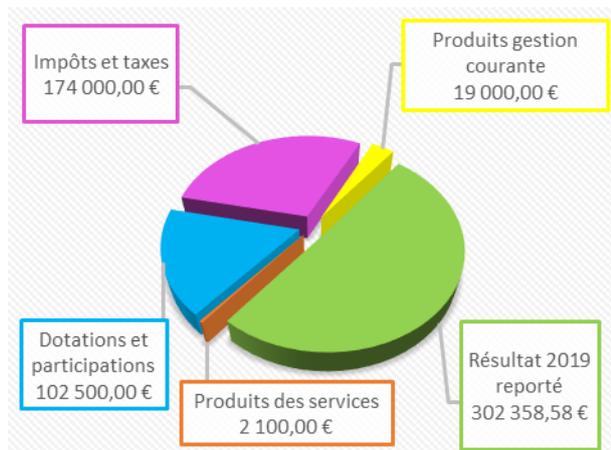
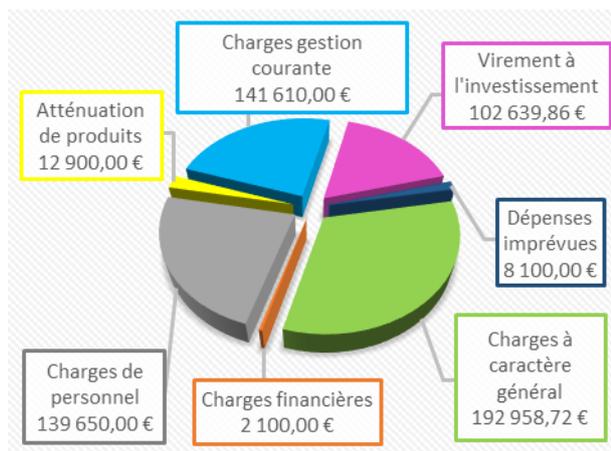
SMBVAR Syndicat Mixte des Basses Vallées Angevine et de la Romme :

Titulaire : Christine RICHARD

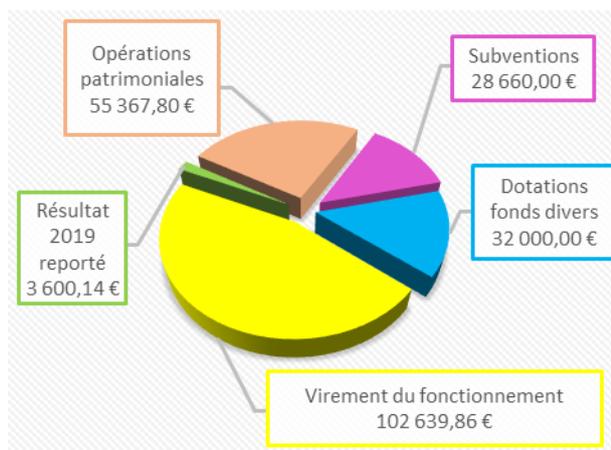
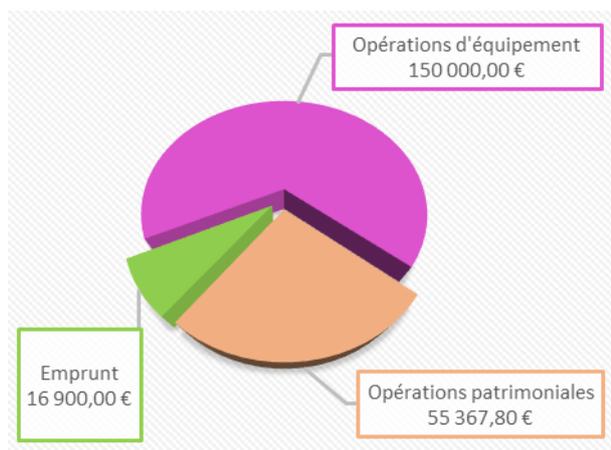
Suppléant : Cédric CLAVREUL

BUDGET PRIMITIF 2020

Dépenses et recettes de FONCTIONNEMENT : 599 958,58 €



Dépenses et recettes d'INVESTISSEMENT : 222 267,80 €



COMPTE ADMINISTRATIF 2019

Section de Fonctionnement :

DÉPENSES	285 765,12 €
RÉCETTES	588 123,70 €
EXCÉDENT	302 358,58 €

Section d'Investissement :

DÉPENSES	267 281,28 €
RÉCETTES	270 881,42 €
EXCÉDENT	3 600,14 €

PROJETS D'INVESTISSEMENTS

- * Remplacement de la chambre froide
- * Voirie
- * Création d'une aire de jeux : décapark, structure pour les petits, ...

IMPÔTS LOCAUX 2020

Le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux pour 2020 soit :

Taxe d'Habitation	: 14,30 %
Taxe Foncière Bâti	: 21,35 %
Taxe Foncière Non Bâti	: 37,37 %

SUBVENTIONS 2020

ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE :

- Village Fleuri 400 €
- Les Retraités Baracéens 400 €

Le Comité des Fêtes, Livres et Loisirs, l'Arbre Bleu, les Z'Embaracés, le Mambo, le Club de Foot Baracé Huillé Lézigné et l'Association de la Tonnelle auront la première location de l'Espace Lino Ventura gratuite puis les autres au tarif des habitants de Baracé.

ASSOCIATIONS HORS COMMUNE :

- Comice Agricole 175 €
- Restos du Cœur 200 €
- Donneurs de sang 200 €

COLLÈGE :

- St François Châteauneuf 495 €

Jean-Jacques GIRARD a été réélu président de la Communauté de communes Anjou Loir et Sarthe. Élu lors de la création de cette intercommunalité en janvier 2017, il était opposé à M. Jean-Luc DAVY, Maire délégué de Daumeray.

Sur 43 suffrages exprimés, Jean-Jacques GIRARD a recueilli 26 voix, Jean-Luc DAVY 17 voix.

Neuf Vices-Présidents ont été élus :

- * Élisabeth MARQUET (Maire de Jarzé-Villages) est 1^{ère} Vice-Présidente aux représentations - ruralité
- * Olivier CAILLEAU (Conseiller municipal de Seiches-sur-le-Loir) est 2^{ème} Vice-Président à l'attractivité du territoire (économie / emploi)
- * Henri LEBRUN (Maire délégué de Lézigné) est 3^{ème} Vice-Président à l'aménagement du territoire / urbanisme / PLUi - gens du voyage
- * Jacques BLONDET (Adjoint de Cheffes) est 4^{ème} Vice-Président à l'environnement / mobilité
- * Séverine CHEVÉ (Adjoint de Tiercé) est 5^{ème} Vice-Présidente à la petite enfance / enfance - jeunesse
- * Joëlle CHARRIER (Maire des Rainies) est 6^{ème} Vice-Présidente à l'action sociale / MSAP / projets transversaux
- * Paul RABOUAN (Maire de Cornillé-les-Caves) est 7^{ème} Vice-Président aux finances / commande publique (*absent sur la photo)
- * Jean-Philippe GUILLEUX (Maire de Corzé) est 8^{ème} Vice-Président à l'assainissement et au patrimoine
- * Jean-Marie CARDOËN (Maire de Morannes-sur-Sarthe/Daumeray) est 9^{ème} Vice-Président au tourisme / culture - loisirs



La Boutique en ligne **Mangeons Loc'ALS** est ouverte tous les jours, vous pouvez [passer commande](#) à toute heure auprès des producteurs locaux.

Validez votre commande et votre paiement en ligne avant le JEUDI soir à minuit.

Pour venir chercher votre commande le MARDI suivant à Seiches ou à Durtal entre 17h30 et 19h00.

Nous vous proposons également un service de livraison à domicile.

[Suivez-nous sur notre Page Facebook @mangeonslocals](#)

TMC Renov



CHOUASNE Tristan
Bardage/Isolation/Menuiseries

06.40.66.75.07
tristanchouasne@gmail.com

Brigitte
Cardin
conseillère de vente, cosmétique, ménager

Pure Bio

10 rue St Julien
49430 Baracé
06.72.32.93.53

INAUGURATION TERRAIN MULTISPORTS

Vendredi 17 juillet, c'est dans une ambiance festive et bon enfant qu'élus et anciens élus, habitants de la Commune et nombreux jeunes, se sont retrouvés pour inaugurer l'aire de jeux sous une météo des plus estivale.

Baracé n'avait aucun équipement pour les jeunes sur son territoire, actuellement la Commune compte environ 130 jeunes de moins de 18 ans pour une population de 585 habitants. Ce projet a été initié en 2016, suite à une réunion avec les jeunes de la Commune qui nous ont fait part de leurs souhaits, et de leurs attentes.

La construction de ce terrain multisports, et de cette aire de jeux, est le résultat d'une réelle volonté de la municipalité d'offrir aux jeunes un équipement de qualité, ouvert à tous et en accès libre. Financièrement, l'opération, d'un montant de 86 601,62 € TTC, a bénéficié d'une subvention d'équipement des territoires ruraux de 13 269,96 €.

La société MEFRAN, spécialisée dans l'installation d'équipements sportifs, a installé le terrain multisports et a fourni ces superbes structures : papillon, rocher d'escalade, ...

Des travaux restent à venir, l'engazonnement du terrain, la mise en place d'une clôture coté route et le cheminement piétonnier le long de la route.

Ce terrain multisports et ces aires de jeux appartiennent à tous, et il appartient à chacun de les préserver et d'apprendre à y vivre ensemble. Vous devez pouvoir vous y amuser tout en respectant les autres et le matériel.

Cet espace de convivialité a pour objectif d'offrir un lieu de rencontre entre enfants mais également entre adultes.



ESPACE JEUNES

L'Espace jeunes réouvre ses portes tout l'été pour les jeunes de 11 à 18 ans, salle St Julien.

Il sera également ouvert lors des vacances scolaires, les mercredis de 16h à 19h et les vendredis en début de soirée de 18h30 à 21h30.

Loury sera présent tout le mois de juillet grâce au dispositif "Argent de Poche". Il organisera des animations (Tournoi de foot, volley, basket au Citypark ...etc.).

Nouveauté, cette année, le premier vendredi des vacances, nous allons faire des soirées à thème, celles-ci seront sur inscription et il sera demandé une participation de 3 euros par jeune.

- Vendredi 30 octobre : Soirée Halloween
- Vendredi 18 décembre : Animation cuisine + repas de Noël
- Vendredi 19 février : Soirée Crêpes
- Vendredi 7 mai : Barbecue à Prignes ou Soirée pizza (selon le temps)

Les modalités d'inscription vous seront communiquées ultérieurement en septembre

Je vous rappelle que les jeunes sont responsabilisés mais les élus assureront une présence non permanente.

Votre nouvelle équipe
Tania, Marion, Wesley et Julien

RÉOUVERTURE

De
11 ans
à
18 ans

TOUS LES
MERCREDIS

RDV
À l'espace jeunes
De 16h00 à
19h00



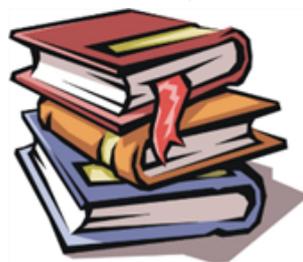
LIVRES ET LOISIRS

Bonjour,

L'Association de Livres et Loisirs vous souhaite un très bel été 2020.

L'Association Livres et Loisirs propose diverses activités et manifestations tout au long de l'année pour petits et grands.

La bibliothèque est ouverte tous les samedis matin de 10h30 à 12h, n'hésitez pas à venir y faire un tour.



Livres et Loisirs

Baracéens, Baracéennes,

*Nous recherchons des personnes intéressées
pour nous rejoindre au sein de l'association
livres et loisirs.*

Vous aimeriez nous découvrir ?

Rejoignez nous le 11/09/2020 à 19h30

A l'occasion de notre assemblée générale.

*Vous Aimez Baracé, vous souhaitez participer à
la vie associative de votre commune...*

REJOIGNEZ-NOUS!!!!

Pour nous contacter:

livresetloisirs49@gmail.com

Cependant elle sera fermée tout le mois d'août 2020.

Le 30 octobre, nous organisons la soirée halloween à 18h pour hanter les rues de Baracé à la recherche de friandises.

Le sport reprend début septembre avec Olivier alors n'hésitez pas à venir nous rencontrer et essayer.

Le 19 et 20 septembre 2020, l'Arbre Bleu, Serge BOISSEL et Livres et Loisirs organisent les journées du patrimoine de 10h à 18h30, « une drôle d'année 1939-1940 ».

Le 5 décembre 2020 aura lieu le 6^{ème} Marché de Noël à l'Espace Lino Ventura de 11h à 19h, avec de nombreux exposants.

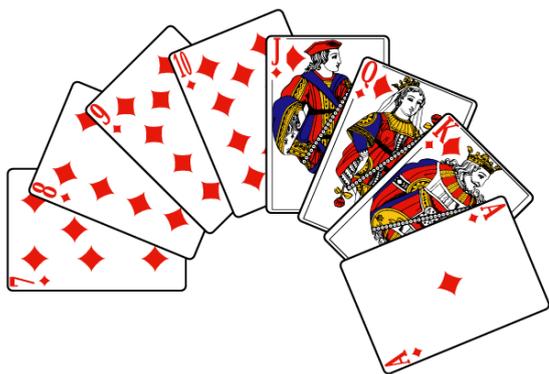
Wesley BOISARD, Président

Nos dates 2020

Halloween
vendredi 30 octobre

Marché de Noël
Samedi 5 décembre

LE CLUB DES RETRAITÉS BARACÉENS



« Sauf nouvelles dispositions concernant le coronavirus », à compter du jeudi 10 septembre 14h30 nous reprenons, tous les 15 jours, nos parties de cartes à l'Espace Lino Ventura, salle des Associations comme précédemment.

Pour contacter Le Président, Tél 09 83 82 56 89.

Jean-Baptiste RICHARD, Président.

COMITÉ DES FÊTES

LOTO le Vendredi 6 Novembre à 20h30

à l'Espace Lino Ventura.

De nombreux Lots

Renseignements et Réservations : 06.43.89.78.01



PERCE-NEIGE

Les «Randos Perce-Neige 2020», de la Maison Lino Ventura, initialement prévues le dimanche 27 septembre, organisées par l'Association des familles « La Tonnelle », avec le soutien du « Club-Cyclo de Châteauneuf-sur-Sarthe », du Club VTT « Corzevasion », de « Quad 9 Motors » de Corzé et du « Comité des Fêtes de Baracé » sont malheureusement annulées.

Le contexte sanitaire ne permettant pas de les mettre en œuvre dans les conditions requises.

L'implication dans l'organisation des nombreux bénévoles, de Baracé et de plus loin, la participation des randonneurs venant marcher ou pédaler mais aussi rencontrer les résidents porteurs de handicaps de la Maison Perce-Neige, soutiennent chaque année l'action de l'association des familles « La Tonnelle ».

Pour que perdure cette belle journée annuelle, ses organisateurs vous proposent de noter, dès à présent, la date des prochaines randonnées ! **Dimanche 26 septembre 2021.**

Pour de plus amples renseignements vous pouvez contacter la Maison Perce Neige au 02 41 76 99 33.

Merci encore à toutes et tous.



Extension de la maison. (Photo prise en juin)

LES JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Les Journées Européenne du Patrimoine ont pour thème « Patrimoine et éducation : apprendre pour la vie ! ».

Les 19 et 20 septembre nous exposerons les années 39/40 et la période de la guerre. Période si proche, des témoins sont toujours là, et si lointain, 80 ans ont passé !

L'exil des écoliers parisiens à Baracé en 39/40, la vie au château de La Motte, l'ambiance dans la commune, ses fêtes et ses tristesses, la vie des Baracéen-ne-s, l'actualité culturelle du moment, le tout dans une histoire nationale très tourmentée.

Objets historiques, presses du moment, livres d'époque, BD, photos... pour apprendre pour la vie.

Cette exposition est très illustrée et adaptée à toutes les générations, y compris la plus jeune. Quant aux plus âgé-e-s, de nombreux souvenirs seront là pour réactiver mémoires et... conversations !

N'hésitez pas à venir au pot de l'amitié !

Nous les enfants...

à Baracé, exilés, écoliers.

Une drôle d'année 1939-1940



Journées du Patrimoine.

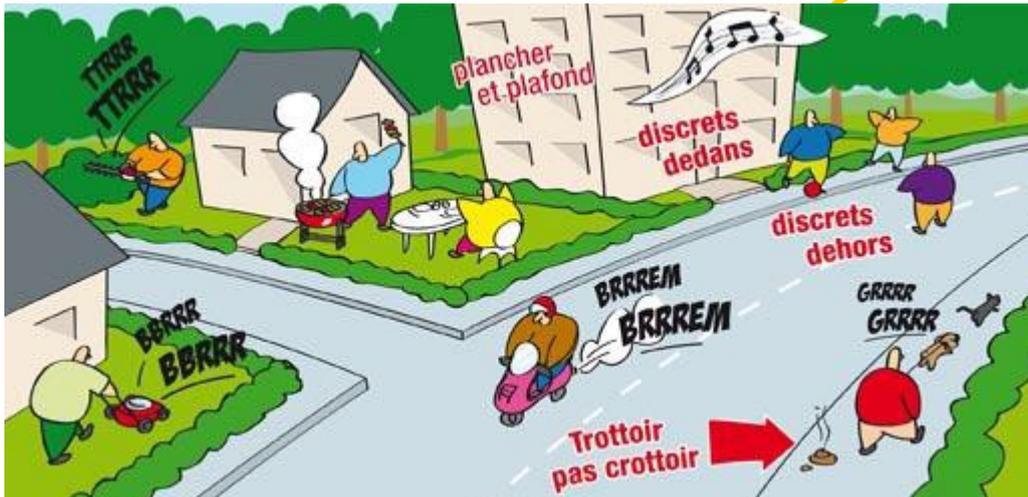
*Sam 19 et dim 20 septembre,
de 10 h à 18 h 30*

*1939-1945 : Objets historiques lectures
témoignages - photos livres d'époque publicités*

Avec les associations « Livres et Loisirs », « L'Arbre Bleu » et la Municipalité.

Samedi, à 18 h : Inauguration et pot de l'amitié

LES BEAUX JOURS ARRIVENT... PETITS RAPPELS POUR LE RESPECT DE TOUS :



Les bruits de voisinage

Les propriétaires d'animaux doivent veiller à préserver la tranquillité d'autrui.



Les travaux momentanés de bricolage et de jardinage à l'aide d'outils et d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tels que tondeuses à gazon, pompes d'arrosage à moteur à explosion, tronçonneuses, perceuses, scies mécaniques, raboteuses...) ne peuvent être effectués par des particuliers que :

du lundi
au vendredi :

de 8h30 à 12h et
de 14h à 19h30

le samedi :

de 9h à 12h et
de 15h à 19h

le dimanche et
les jours fériés :

de 10h à 12h

Les chiens

Il est expressément défendu de laisser les chiens divaguer sur la voie publique seuls et sans maître ou gardien. Tout animal trouvé sera saisi et mis au chenil. Une amende de 20 € sera appliquée.

Il est interdit aux propriétaires de chiens ou à leurs gardiens de laisser ceux-ci déposer leurs déjections sur les trottoirs, bandes piétonnières ou toute autre partie des



voies publiques et privées ouvertes au public, réservée à la circulation des piétons. Il est fait obligation aux personnes accompagnées d'un chien de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections qui auraient été déposées.

voies publiques et privées ouvertes au public, réservée à la circulation des piétons. Il est fait obligation aux personnes accompagnées d'un chien de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections qui auraient été déposées.



Feux de plein Air

Le brûlage à l'air libre des déchets verts et déchets ménagers est interdit.

Le brûlage à l'air libre des déchets végétaux secs issus d'une production personnelle est toléré en dehors des zones urbaines, sans nuisance directe au voisinage et sous réserve du respect des dispositions de l'article 9 de l'arrêté préfectoral du 23 février 2013.

Cette tolérance n'est accordée qu'entre :

- ~ au mois de janvier : entre 11 h et 15h30
- ~ du 1er au 15 février : entre 11h et 15h30
- ~ au mois de mai : de 10h à 16h30
- ~ au mois de novembre : entre 10h et 16h30
- ~ au mois de décembre : entre 11h et 15h30

Le brûlage est strictement interdit :

- ~ en **période de vents susceptibles** de transporter les fumées, flammèches et escarbilles en direction d'une construction quelle qu'elle soit ou d'une voie ouverte à la circulation ;
- ~ à une **distance inférieure à 30 mètres** de toute habitation ou construction, des routes, de toute ligne aérienne d'électricité et de téléphone .



Brûler ses déchets verts à l'air libre peut être puni d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 €.

Il est conseillé de faire soit du compostage soit de transporter vos déchets à la déchetterie .



Juillet

29 : Ouverture Espace Jeunes

Août

5, 12, 19, 26 : Ouverture Espace Jeunes
28 : Balayage
31 : Rentrée scolaire

Septembre

19/20 : Journées du Patrimoine
24 : Repas des Aînés
25 : Balayage

Octobre

17 : Soirée du Club de Foot, Huillé Lézigné Baracé
17 : Début des vacances scolaires
21 : Ouverture Espace Jeunes
21 : Collecte de Sang, Les Rairies
25 : Changement d'heure
30 : Balayage
30 : Animations Jeunes
30 : Halloween, Livres et Loisirs

À noter

Novembre

2 : Rentrée scolaire
6 : Loto, Comité des Fêtes
21 : Soirée Jo Racing Club
27 : Balayage

Décembre

5 : Marché de Noël, Livres et Loisirs
18 : Animations Jeunes
19 : Début des Vacances scolaires
24 : Balayage

Dates sous réserve d'annulation ou de report

Aux Associations :

Le prochain bulletin paraîtra courant janvier 2021.

Pour les Associations qui le désirent, merci de déposer vos articles et photos en Mairie ou par mail : mairie.barace@wanadoo.fr,

ou Christine RICHARD par mail : richardchristine49@yahoo.fr

AVANT LE 15 DÉCEMBRE 2020.

Chaque Association dispose d'une page maximum.

À l'occasion des vœux, un diaporama de la vie dans la Commune est diffusé, si vous souhaitez que les manifestations de votre Association y soient présentes, merci d'envoyer les photos à Christine RICHARD par mail : richardchristine49@yahoo.fr